



En exercice : 58

Présents : 45

Votants : 50

## Séance du 24 février 2025

Le Vingt-Quatre Février Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures,  
les membres de la Communauté de Communes du Pays de  
Craon,  
légalement convoqués le 11 février 2025, se sont réunis  
au Centre administratif intercommunal à Craon,  
sous la Présidence  
de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

### Étaient Présents :

ASTILLÉ  
ATHÉE  
BALLOTS  
BOUCHAMPS LES CRAON  
BRAINS SUR LES MARCHES  
CHÉRANCÉ  
CONGRIER  
COSMES  
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE  
CRAON

CUILLÉ  
DENAZÉ  
FONTAINE COUVERTE  
GASTINES  
LA BOISSIÈRE  
LA CHAPELLE CRAONNAISE  
LA ROË  
LA ROUAUDIÈRE  
LA SELLE CRAONNAISE  
LAUBRIÈRES  
LIVRÉ LA TOUCHE  
MÉE  
MÉRAL  
NIAFLES  
POMMERIEUX  
QUELAINES ST GAULT  
RENAZÉ  
SENONNES  
SIMPLÉ  
ST AIGNAN S/ROË  
ST ERBLON  
ST MARTIN DU LIMET  
ST MICHEL DE LA ROË  
ST POIX  
ST QUENTIN LES ANGES  
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire  
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire  
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires  
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire  
/  
/  
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires  
COUÉFFÉ Dominique, titulaire  
LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien,  
MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires  
/  
DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin,  
MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires  
/  
GOHIER Odile, titulaire  
BASLÉ Jérôme, titulaire  
BERSON Christian, titulaire  
TESSIER Jean-Pierre, titulaire  
LECOT Gérard, titulaire  
CHADELAUD Gaétan, titulaire  
JULIOT Thierry, titulaire  
JUGÉ Joseph, titulaire  
/  
CHANCEREL Philippe, titulaire,  
BAHIER Alain, titulaire  
CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires  
GIBOIRE Jean-Paul, suppléant  
RESTIF Vincent, titulaire  
DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires  
GAULTIER Patrick, LIVENAIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires  
BARBÉ Béatrice, titulaire  
/  
PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires  
GAUCHER Olivier, titulaire  
BOURBON Aristide, titulaire  
/  
BEUCHER Clément, titulaire  
GUINEHEUX Dominique, titulaire  
BEDOUET Gérard, titulaire

**Étaient excusés :** SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), BÉZIER Florence (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), BRÉHIN Colette (Laubrières), GENDRY Daniel (Niafles), LEFÈVRE Laurent (Quelaines St Gault), BALOCHE Dorinne (Renazé), GILLES Pierrick (St Michel de la Roë), CLAVREUL Yannick (Simplé)

**Étaient absents :** BANNIER Géraldine (Courbeveille), HAMARD Benoît (Craon), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise)

### **Membres titulaires ayant donné pouvoir :**

Dorinne BALOCHE a donné pouvoir à Patrick GAULTIER  
Florence BÉZIER a donné pouvoir à Laurence MANCEAU  
Laurent LEFÈVRE a donné pouvoir à Christine DE FARCY DE PONTFARCY

Colette BRÉHIN a donné pouvoir à Christian BERSON  
Yannick CLAVREUL a donné pouvoir à Odile GOHIER

**Secrétaire de Séance :** Élu M. Philippe CHANCEREL, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**OBJET 2025-02/32 : RESSOURCES HUMAINES**

*Séance du : 24 février 2025*

**OBJET 2025-02/32 : RESSOURCES HUMAINES**  
**PÔLE ENVIRONNEMENT – ASSISTANT-E ADMINISTRATIF-TIVE**

**Monsieur GUINEHEUX Dominique**, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, des politiques Contractuelles et de l'Administration Générale, rappelle au Conseil communautaire que depuis plusieurs années, la collectivité souhaite structurer chaque pôle avec un-e assistant-e de Pôle. Pour le Pôle Environnement, il est nécessaire de poursuivre sa structuration avec un agent en charge :

- De l'accueil physique et téléphonique du pôle et plus particulièrement de la Direction du Pôle,
- La gestion administrative du Pôle,
- L'accompagnement de la direction du pôle dans le suivi des projets et activités,
- Dans la construction et la mise en place d'outils pour le bon fonctionnement du Pôle.

Il est nécessaire :

- De créer un poste d' « Assistant-e Administratif-tive du Pôle Environnement »
- À compter du 1<sup>er</sup> mars 2025
- À temps complet 35/35<sup>ème</sup>
- Sur le cadre d'emplois des Adjointes Administratives Territoriales

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de l'EPCI.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-14,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Vu l'inscription des crédits correspondant au budget,

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines du 27 janvier 2025,

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 4 février 2025,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

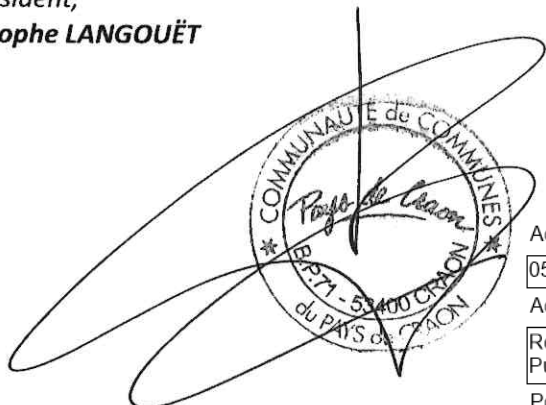
**À l'unanimité (50 VOTANTS)**

- ⇒ **VALIDE** la création d'un poste d'« Assistant-e Administratif-tive du Pôle Environnement », à temps complet (35/35<sup>ème</sup>), sur le cadre d'emplois des Adjointes Administratives Territoriales, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Craon, le 28 février 2025*

*Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Christophe LANGOUËT*

*Le secrétaire de séance,  
Philippe CHANCEREL*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250224-DELIB20250232-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

Publication : 04/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

